



Lettre ouverte à Monsieur le Directeur Interrégional de la DISP PACA-CORSE

Monsieur le Directeur Interrégional,

Lors de votre visite au SPIP de Digne les bains, le 28 décembre 2017, vous avez pu vous rendre compte des difficultés rencontrées par les CPIP, en sous-effectif chronique depuis plusieurs années. Vous avez pu vous rendre compte aussi des difficultés liées au territoire du 04 étendu et démuné de moyen de locomotion, qui rend indispensable l'organisation de permanences délocalisées sur le département. Pour rappel, il y a actuellement 9 lieux de permanences, à chaque coin du département des Alpes de Haute Provence, afin de permettre une justice de proximité et de permettre aux personnes suivies de bénéficier d'un accompagnement de qualité.

En audience syndicale, nous vous demandons alors de ré-ouvrir des postes de CPIP à la CAP de mutation afin de permettre à des agents titulaires de solliciter le SPIP de Digne, des postes tombés aux oubliettes depuis plusieurs années car jamais publiés aux CAP. L'effectif théorique du SPIP de Digne est de 7 CPIP, qui permet un fonctionnement minimum de service. Néanmoins, l'équipe n'a pas dépassé plus de 5 titulaires depuis bien des années, ce qui entraîne une surcharge constante de travail et une réelle fatigue et souffrance des agents.

Vous avez entendu les difficultés du SPIP de Digne puisque deux postes ont été publiés à la dernière CAP de mutation. Un agent muté arrivera en septembre, l'autre poste n'a pas été pourvu mais est proposé aux sortants d'école. S'il n'est pas pourvu à l'amphi d'affectation, nous savons que le contractuel en poste sera renouvelé puisque l'équipe « fonctionne » depuis des années avec le recrutement d'agents contractuels...

Sur le papier, 7 agents titulaires pourraient être présents au SPIP de Digne au 1^{er} septembre 2018. Néanmoins, ce ne sera pas le cas ! En effet, comme vous le savez un agent sera en congé de formation du 1^{er} septembre 2018 au 31 mai 2019 et un agent en congé maternité du 21 octobre 2018 au 20 avril 2019.

L'équipe se retrouvera donc très vite à 6 agents puis 5 agents, ce qui représentera au 21 octobre 2018, 4.6 équivalent temps plein, en prenant en compte les temps partiels.... Nous pouvons vous l'assurer, monsieur le Directeur Interrégional, l'équipe ne pourra pas s'en sortir avec cet effectif ; notamment avec la mise en place des actions collectives, la continuité des activités en milieu fermé et à l'heure des RPO1...

Nous sollicitons le recrutement d'un CPIP contractuel ou d'un CPIP placé pour remplacer les deux agents titulaires qui seront absents du service pendant presque toute l'année scolaire. Nous savons que les congés de formation et les congés maternités de postes de CPIP ne sont pas automatiquement remplacés dans l'Administration Pénitentiaire mais vous ne pouvez pas ignorer, monsieur le Directeur Interrégional, l'impact de 2 agents absents sur une équipe de 7 !

Il apparaît impossible d'imaginer de laisser le SPIP travailler avec l'équivalence de 4.6 agents dès octobre 2018, un effectif encore plus réduit que cette année! L'équipe de Digne est une équipe qui souffre depuis plusieurs années, du fait de la surcharge de travail. Ne laissez pas les agents en souffrance une nouvelle année encore...

Vous avez su entendre les difficultés de ce service lors de votre dernière visite, nous comptons sur vous, monsieur le Directeur Interrégional, pour continuer de soutenir cette petite équipe des Alpes de Haute Provence. Une réponse de votre part est souhaitée rapidement, sur la demande du poste de contractuel, en remplacement du congé de formation, du congé maternité et/ou du 0,4 ETP manquant afin de permettre à l'agent contractuel, actuellement en poste au SPIP, qui est impliqué et formé, d'avoir une chance de rester dans le service s'il ne pouvait pas rester sur le poste actuellement occupé, du fait de l'arrivée d'un sortant d'école. A défaut, nous exigeons l'affectation d'un CPIP placé dès septembre 2018.

Nous espérons que notre demande sera entendue, face à l'inquiétude des agents du SPIP de Digne.

Digne les bains, le 11 juillet 2018

La CGT SPIP 04/05